

PRÊTS POUR LA RECONSTITUTION DE LIBÉRATION DE THIONVILLE D'AUJOURD'HUI

Liberté, j'écris ton nom



Les Thionvillois jouent le jeu des commémorations de la Libération à fond.

Photo Julio PELAEZ.



Une Croix de Lorraine sur la Place Claude-Arnould...

Photo Pierre HECKLER.



...Et déjà l'ambiance de Thionville libéré ! Rendez-vous aujourd'hui dans les rues de la ville pour fêter les 70 ans de la Libération.

Photo Pierre HECKLER.

SOCIÉTÉ

dans le nord mosellan



Où vivent ceux qui gagnent le plus ?

À partir des données de l'administration fiscale, nous avons établi une carte représentant le revenu fiscal de référence moyen des contribuables dans les communes de Moselle Nord. Les familles qui déclarent les plus hauts revenus vivent près de la frontière ou de l'A31.

Commune	Revenu fiscal de référence moyen	Part des foyers fiscaux imposables	Montant moyen de l'impôt
ABONCOURT	24 125 €	51%	1 453 €
ALGRANGE	20 084 €	39%	1 263 €
ANGEVILLERS	27 237 €	41%	1 418 €
APACH	28 306 €	36%	1 194 €
AUDUN-LE-TICHE	25 267 €	27%	1 488 €
AUMETZ	23 453 €	33%	1 808 €
BASSE-HAM	28 186 €	51%	1 844 €
BASSE-RENTGEN	36 279 €	37%	928 €
BERG-SUR-MOSELLE	35 537 €	44%	1 889 €
BERTRANGE	34 066 €	59%	2 075 €
BETTELAINVILLE	28 491 €	62%	2 213 €
BEYREN-LES-SIERCK	34 338 €	40%	1 396 €
BOULANGE	24 878 €	38%	892 €
BOUSSE	31 152 €	65%	1 908 €
BOUST	36 364 €	44%	2 152 €
BREISTROFF-LA-GRANDE	32 738 €	38%	773 €
BUDING	27 703 €	58%	1 151 €
BUDLING	30 764 €	58%	1 899 €
CATTENOM	31 284 €	48%	2 225 €
CONTZ-LES-BAINS	30 686 €	35%	1 414 €
DISTROFF	29 762 €	55%	1 977 €
ELZANGE	26 893 €	47%	1 225 €
ENSTRANGE	36 359 €	49%	2 079 €
ESCHERANGE	34 092 €	34%	2 227 €
EV RANGE	30 965 €	21%	1 963 €
FAMECK	20 425 €	39%	1 397 €
FIXEM	30 910 €	37%	800 €
FLASTROFF	21 270 €	45%	874 €
FLORANGE	21 009 €	42%	1 382 €
FONTOY	22 918 €	44%	1 647 €
GAVISSE	34 743 €	48%	1 637 €
GRINDORFF-BIZING	25 167 €	51%	1 416 €
GUENANGE	21 619 €	49%	1 141 €
HAGEN	31 030 €	19%	-570 €
HALSTROFF	20 827 €	38%	1 174 €
HAUTE-KONTZ	26 990 €	34%	795 €
HAVANGE	29 108 €	42%	2 440 €
HAYANGE	20 470 €	41%	1 243 €
HETTANGE-GRANDE	33 321 €	41%	2 356 €
HOMBOURG-BUDANGE	26 013 €	52%	2 223 €
HÜNTING	29 129 €	50%	1 860 €
ILLANGE	29 925 €	57%	2 062 €
INGLANGE	31 541 €	54%	2 420 €
KANFEN	38 586 €	40%	1 978 €
KEDANGE-SUR-CANNER	26 529 €	53%	1 705 €
KEMPLICH	26 896 €	46%	956 €
KERLING-LES-SIERCK	31 840 €	50%	2 356 €
KIRSCH-LES-SIERCK	33 037 €	43%	1 271 €
KIRSCHNAUMEN	26 503 €	47%	1 385 €
KLANG	28 912 €	52%	2 647 €
KNUTANGE	19 733 €	40%	1 581 €
KOENIGSMACKER	29 579 €	49%	2 000 €
KUNTZIG	31 542 €	55%	2 270 €
LAUMESFELD	21 391 €	41%	694 €
LAUNSTROFF	25 109 €	34%	428 €
LOMMERANGE	24 670 €	50%	1 458 €
LUTTANGE	30 291 €	61%	1 908 €
MALLING	31 611 €	51%	1 982 €
MANDEREN	30 870 €	40%	2 510 €
MANOM	32 393 €	60%	2 567 €
MERSCHWEILLER	29 707 €	49%	1 361 €
METZERESCHE	28 893 €	58%	1 258 €
METZERVISSE	30 415 €	58%	1 408 €
MONDORFF	33 165 €	39%	1 622 €
MONNEREN	22 986 €	51%	1 123 €
MONTENACH	27 392 €	42%	1 148 €
NEUFCHÉF	26 208 €	52%	1 912 €
NILVANGE	18 455 €	38%	1 080 €
OTTANGE	24 523 €	26%	1 238 €
ODRENNE	26 021 €	48%	1 268 €
PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	35 514 €	29%	1 053 €
RANGUEVAUX	27 132 €	55%	1 714 €
REDANGE	29 916 €	23%	1 397 €
REMELING	27 879 €	42%	2 221 €
RETEL	30 588 €	45%	2 934 €
RITZING	28 102 €	66%	2 069 €
ROCHONVILLERS	26 792 €	42%	1 603 €
RODEMACK	41 533 €	37%	1 773 €
ROUSSY-LE-VILLAGE	38 407 €	39%	1 633 €
RURANGE-LES-THIONVILLE	34 696 €	69%	1 759 €
RUSSANGE	29 466 €	24%	1 721 €
RUSTROFF	28 091 €	38%	1 729 €
SEREMANGE-ERZANGE	22 463 €	48%	1 422 €
SIERCK-LES-BAINS	26 012 €	41%	1 664 €
STUCKANGE	35 609 €	62%	2 217 €
TERVILLE	23 884 €	45%	1 742 €
THIONVILLE	27 288 €	46%	2 938 €
TRESSANGE	29 210 €	38%	1 759 €
UCKANGE	18 151 €	39%	1 186 €
VALMESTROFF	27 526 €	61%	1 235 €
VECKRING	24 900 €	52%	1 368 €
VOLMERANGE-LES-MINES	31 456 €	29%	1 458 €
VOLSTROFF	34 341 €	60%	2 474 €
WALDWEISTROFF	25 037 €	52%	1 369 €
WALDWISSE	26 132 €	50%	1 900 €
YUTZ	25 233 €	47%	1 703 €
ZOUFFTGEN	34 773 €	30%	801 €

Quand vous déclarez vos revenus à l'administration fiscale, celle-ci calcule le montant de votre impôt. Mais elle établit aussi des statistiques très précises par commune, département, région. Elle sait où sont les contribuables qui gagnent beaucoup d'argent et où sont ceux qui sont dans le besoin. Mieux : elle rend publiques ces données. Nous les avons décortiquées pour les communes du Nord mosellan et pour l'année 2012. Et elles donnent une image assez surprenante du secteur. Sur un territoire qui ne compte que 96 communes, où il ne faut pas plus de quelques dizaines de minutes pour aller d'un point à un autre, les écarts sont surprenants. Un foyer fiscal de Rodemack déclare en moyenne 41 533 € de revenus chaque année. À Uckange, ce chiffre est 2,2 fois

moins important. En trois points, voici ce qu'il faut retenir.

1. La frontière et l'A31, des tropismes pour les familles aisées

C'est clairement le long de l'A31 mais surtout à proximité de la frontière luxembourgeoise que vivent les familles qui déclarent les revenus les plus importants. En tête du hit-parade, Rodemack, suivie par Kanfen, Roussy-le-village, Boust ou encore Enstrange. Les foyers fiscaux de ces communes déclarent en moyenne plus de 36 000 € par an. C'est 10 000 € de plus que la moyenne du Nord mosellan. Paradoxalement, c'est aussi dans ces communes que l'on trouve le moins de foyers fiscaux imposables. L'explication est simple : l'immense majorité

des habitants travaille au Luxembourg. Et leurs revenus sont imposés à la source, au Grand-Duché.

2. Moins d'argent dans la Fensch et la ruralité

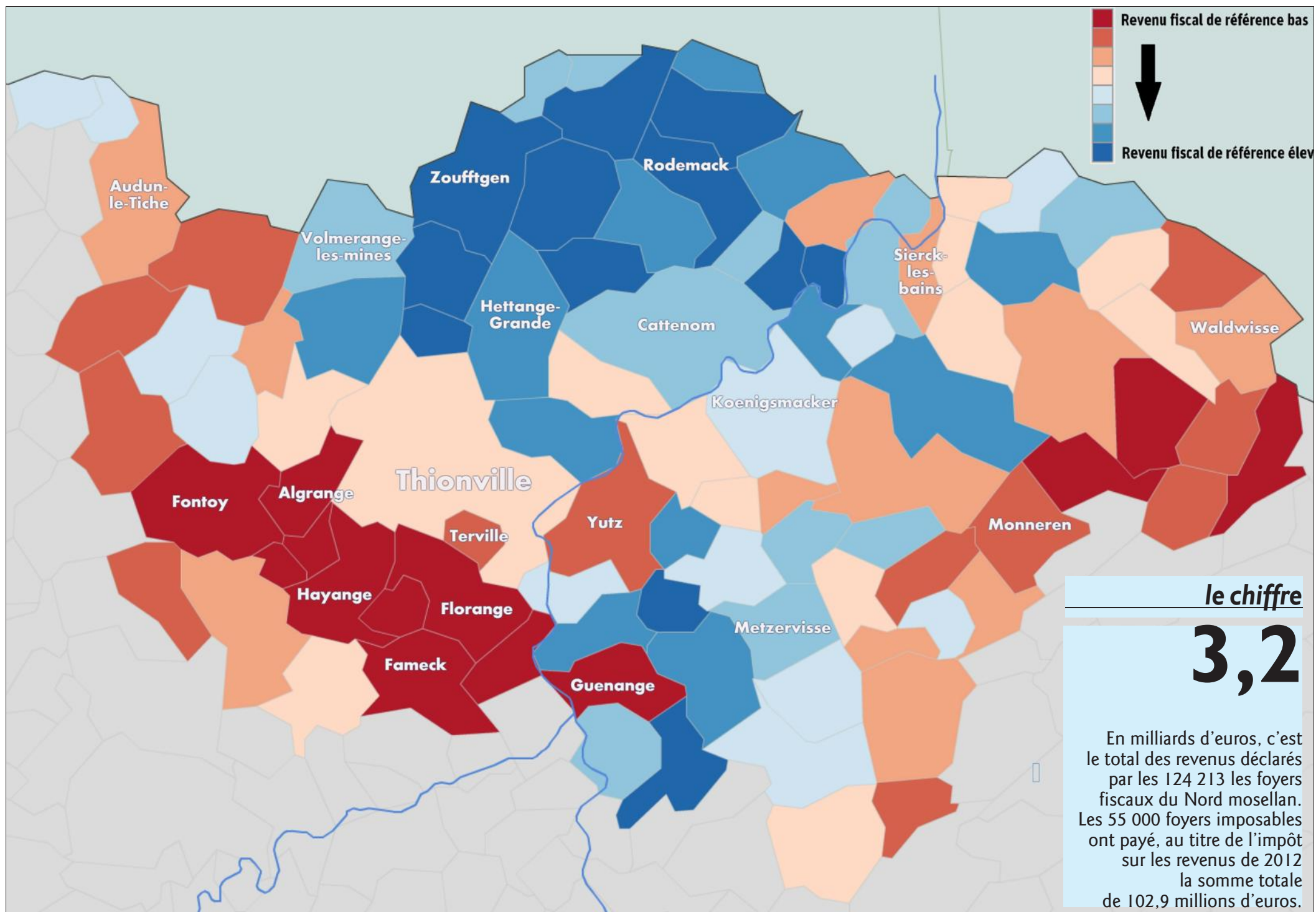
Plus on s'éloigne de la frontière, et plus les déclarations de revenus se font légères. C'est le cas à l'Est de la Communauté de communes de l'Arc mosellan ou au Sud de la CC3F. Et sans surprise, la moyenne des revenus fiscaux de référence est aussi assez basse dans la Vallée de la Fensch. Au-delà des moyennes, c'est le nombre de foyers déclarant de très faibles revenus qui

interpelle. À Uckange, sur les 3 419 foyers fiscaux recensés par l'administration, près d'un tiers déclarent moins de 10 000 € de revenus par an. Soit moins de 833 € par mois. À Hayange, ils sont 2 548 dans ce cas.

3. Thionville contrastée

À Thionville, il y a 6 335 foyers fiscaux qui déclarent moins de 10 000 € par an. Mais il y a aussi 566 ménages qui déclarent plus de 100 000 €. À l'arrivée, la moyenne des revenus fiscaux de référence dans la sous-préfecture s'établit à 27 288 €, un poil plus élevé que la moyenne de l'ensemble du Nord mosellan (25 737 €).

Anthony VILLENEUVE.



Les communes où les revenus déclarés sont les plus élevés...

1. Rodemack : 41 533 € en moyenne
2. Kanfen : 38 586 €
3. Roussy-le-village : 38 407 €

On déclare des revenus annuels deux fois plus importants dans les communes situées en haut de ce classement que dans celle du bas...

94. Knutange : 19 733 €
95. Nilvange : 18 455 €
96. Uckange : 18 151 €

...et celles où ils sont les moins élevés

Les communes où il y a le plus de foyers imposables...

1. Rurange-les-Thionville : 69 %
2. Ritzing : 66 %
3. Bousse : 65 %

C'est lié à l'emploi frontalier. Les communes en bas de ce classement comptent de nombreux foyers imposés au Luxembourg.

94. Rédange : 23 %
95. Évrange : 21 %
96. Hagen : 19 %

...et celles où il y en a le moins

Les communes où l'on paye le plus d'impôts...

1. Thionville : 2 938 € en moyenne
2. Rettel : 2 934 €
3. Klang : 2 647 €

À Thionville, l'impôt sur le revenu moyen s'établit à 2 938 €. À Hagen, la moyenne est négative : l'État reverse plus qu'il ne perçoit.

94. Laumesfeld : 694 €
95. Launstroff : 428 €
96. Hagen : -570 €

...et celles où l'on en paye le moins

Les communes où il y a le plus de revenus étrangers...

1. Hagen : 82 %
2. Évrange : 81 %
3. Puttelange-les-Thionville : 76 %

Cet indicateur est mesuré en déduisant les revenus français (salaires et retraites) du total des revenus.

94. Uckange : 6 %
95. Bettelainville : 5 %
96. Ritzing : 0 %

...et celles où il y en a le moins